

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Invitation to Qualify /
Invitation à se Qualifier

Title - Sujet "HRP-RHP" ITQ - Phoenix Pay Stabilization Challenge	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN920-190988/G	Date 2018-10-23
Client Reference No. - N° de référence du client EN920-190988	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG EN920-190988
File No. - N° de dossier 681xe.EN920-190988	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-12-10	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ouellette, Kristen	Buyer Id - Id de l'acheteur 681xe
Telephone No. - N° de téléphone (613) 402-8745 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Comments - Commentaires
Bidders may respond to any number of
the categories included in this ITQ.

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

**Défis de
Stabilisation du système de paye Phénix**

**Invitation à se qualifier
(ISQ)
ISQ N°. EN920-190988/G**

Catégories de défis :

- 1. Automatisation du logiciel de robotique**
- 2. Processus liés aux ressources humaines**
- 3. Réduire la file d'attente**
- 4. Améliorer l'expérience de l'utilisateur**
- 5. Gestion améliorée de l'accès des utilisateurs**
- 6. Formation**

ISQ N° EN920-190988/G

TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1 PRÉSENTATION	3
1.2 APERÇU DU PROJET.....	3
1.3 APERÇU DU PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT	4
1.4 CONFLIT D'INTÉRÊTS OU AVANTAGE INDU.....	4
2. INSTRUCTIONS À L' INTENTION DES RÉPONDANTS.....	5
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	5
2.2 QUESTIONS ET LES COMMENTAIRES	5
2.3 PRÉSENTATION D'UNE SEULE RÉPONSE (PAR CATÉGORIE).....	5
2.4 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	6
3. PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DE LA RÉPONSE	7
3.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	7
3.2 LANGUE POUR LES COMMUNICATIONS À VENIR.....	7
3.3 CONTENU DE LA RÉPONSE	7
3.4 PRÉSENTATION D'UNE RÉPONSE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE	8
4. PROCESSUS D'ÉVALUATION DES RÉPONSES	10
4.1 ÉVALUATION DES QUALIFICATIONS DU RÉPONDANT	10
4.2 BASE DE SÉLECTION	10
4.3 DEUXIÈME VAGUE DE QUALIFICATION DE L'ISQ	10
4.4 ACTUALISATION AD HOC DE LA LISTE DE RÉPONDANTS QUALIFIÉS.....	10

PIÈCE JOINTE 1 – EXIGENCES DE QUALIFICATION

PIÈCE JOINTE 2 – FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA REPONSE

PIÈCE JOINTE 3 – LISTE DE CONTRÔLE DES EXIGENCES OBLIGATOIRE

ISQ N° EN920-190988/G

Défis de Stabilisation du système de paye Phénix

1. Renseignements généraux

1.1 Présentation

- a) **Processus d'approvisionnement:** La présente invitation à se qualifier (ISQ) fait partie d'un processus d'approvisionnement mené par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), pour le Défis de Stabilisation du système de paye Phénix (le "projet"). Les fournisseurs sont invités à se soumettre à une sélection, conformément aux modalités de la présente ISQ, afin d'être retenus comme « **répondants qualifiés** » pour les étapes ultérieures du processus d'approvisionnement, pour n'importe laquelle des différentes « Catégories de défis ». Seuls les répondants qualifiés seront autorisés à soumissionner lors d'une demande de soumission subséquente publiée dans le cadre du processus d'approvisionnement.
- b) **Évaluation approfondie des répondants qualifiés:** Bien que certains fournisseurs puissent franchir avec succès l'étape de sélection préalable du gouvernement du Canada à la suite de cette ISQ, ce dernier se réserve le droit de réévaluer tout élément de la qualification de n'importe quel répondant qualifié, et ce, à tout moment du processus d'approvisionnement. De même, le Canada se réserve le droit d'ouvrir tout processus d'approvisionnement subséquent à n'importe quel soumissionnaire intéressé.

1.2 Aperçu du projet

- a) **Aperçu du projet :** Le Canada publie cette invitation à se qualifier à titre en conjonction avec les diverses demandes de renseignements précédemment affichées sur le site Achats et ventes sous le dossier n° EN920-190988. Les soumissionnaires peuvent présenter une réponse pour autant de diverses catégories de défis se rapportant aux défis de stabilisation du système de paye Phénix qu'ils le veulent. Une participation liée à des demandes de renseignements antérieures n'est pas requise. Le Canada peut publier individuellement une demande de propositions subséquente pour chaque catégorie de défis se rapportant à la stabilisation de Phénix, que ce soit une demande de propositions dans plusieurs secteurs d'activité ou des demandes de propositions distinctes, ou toute forme de variation.
- b) **Portée du processus d'approvisionnement :**
- i) **Utilisateurs finaux potentiels :** Cette invitation à se qualifier est publiée par TPSGC. TPSGC prévoit utiliser les contrats résultant de demandes de soumissions subséquentes pour fournir des services partagés à un ou plusieurs de ses clients. Les clients de TPSGC comprennent ce module lui-même, les institutions gouvernementales pour lesquelles ses services sont obligatoires à tout moment dans la durée de vie de tout instrument résultant et les autres organisations pour lesquelles ses services sont facultatifs à tout moment dans la durée de vie de tout instrument résultant, ainsi que les autres organisations qui choisissent d'utiliser ces services de temps à autre. Ce processus n'empêche pas TPSGC d'avoir recours à une autre méthode d'approvisionnement pour ses clients qui ont des besoins identiques ou semblables, à moins qu'une demande de soumissions subséquente concernant ce projet indique expressément le contraire.

- ii) **Nombre des contrats:** TPSGC envisage actuellement d'accorder 1 ou plusieurs contrats.
 - iii) **Durée :** TPSGC indiquera la durée du marché et des options associées à la phase de la demande de propositions (DP).
- c) **Accords commerciaux applicable :** Ce besoin est assujéti aux dispositions des accords commerciaux suivants:

Accords commerciaux
Accord de libre-échange canadien (ALEC)
Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)
Accord de libre-échange entre le Canada et le <i>Chile (ALECC)</i>
Accord de libre-échange <i>Canada-Colombie</i>
Accord de libre-échange <i>Canada-Pérou</i>
Accord de libre-échange <i>Canada-Panama</i>
Accord de libre-échange <i>Canada-Honduras</i>
Accord de libre-échange <i>Canada-Israël</i>

1.3 Aperçu du processus d'approvisionnement

La présente ISQ constitue la première étape du processus d'approvisionnement du projet. Bien que le processus d'approvisionnement puisse être modifié, (et même à l'annulation, conformément aux Instructions uniformisées de TPSGC), le Canada prévoit actuellement qu'il sera mené selon les étapes suivantes :

- a) **Avis de projet de marches (APM):** Le 24 août 2018, TPSGC a publié un APM comme première étape de l'engagement de l'industrie et pour indiquer les prochaines étapes en vue de trouver une nouvelle solution et de stabiliser le système de paye actuel.
- b) **Demandes de renseignements (DDR) Phase :** Le 17 septembre 2018, TPSGC a commencé ses efforts de sollicitation de l'industrie en lançant le premier des six DDR prévus. L'objectif de cette étape est de recueillir les commentaires des intervenants de l'industrie à propos des exigences provisoires du Canada, et sur les diverses catégories de Défis de Stabilisation du système de paye Phénix.
- c) **ISQ Phase :** L'ISQ sera utilisée pour qualifier les répondants afin qu'ils puissent participer à la subséquent Demande de propositions (DP) du processus d'approvisionnement.
- d) **Demande de propositions (DP) Phase :** Le gouvernement du Canada prévoit diffuser des DP aux répondants qualifiés qui demeurent qualifiés au moment de la publication d'une DP.

1.4 Conflit d'intérêts ou avantage indu

Conformément aux Instructions uniformisées – biens ou services - besoins concurrentiels 2003 (2018-05-22), une réponse peut être rejetée en raison d'un conflit d'intérêts ou d'un avantage indu réel ou apparent.

2. Instructions à l'intention des répondants

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

- a) Le document 2003 (2018-05-22) Instructions uniformisées – biens ou services - besoins concurrentiels de TPSGC sont incorporées par renvoi et font partie intégrante de l'ISQ, comme si elles y étaient formellement reproduites. Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans l'ISQ par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- b) En cas d'incompatibilité entre les dispositions du présent document et de tout autre document qui y a été intégré par renvoi, comme il est indiqué ci-dessus, le présent document l'emporte.
- c) Lorsqu'il soumet une réponse, le répondant s'engage à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la présente ISQ.

2.2 Questions et les commentaires

Les questions et les commentaires au sujet de la présente ISQ peuvent être envoyés conformément aux dispositions précisées dans les Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels 2003 (2018-05-22) au plus tard 5 jours civils avant la date de clôture de la demande de soumissions.

2.3 Présentation d'une seule réponse (par catégorie)

- a) Un répondant peut être un particulier, une entreprise à propriétaire unique, une société commerciale ou une coentreprise.
- b) Chaque répondant (y compris les entités apparentées) ne pourra se qualifier qu'une seule fois, par catégorie. Si un répondant ou une entité apparentée participe à plusieurs réponses (participer signifie faire partie du répondant, et non pas être un sous-traitant), le Canada accordera deux jours ouvrables à ces répondants pour indiquer la réponse unique que le Canada devra examiner. Si ce délai n'est pas respecté, toutes les réponses concernées pourraient être déclarées irrecevables ou le gouvernement du Canada pourrait choisir, à sa discrétion, les réponses qu'il évaluera.
- c) Pour l'application du présent article, sans égard à la compétence où elle a été constituée en société ou formée juridiquement (qu'il s'agisse d'une personne, d'une société, etc.), toute entité sera considérée comme « entité apparentée » d'un répondant :
 - i) s'il s'agit de la même personne morale que le répondant (c.-à-d. la même personne physique, société, etc.);
 - ii) si l'entité et le répondant sont des « personnes liées » ou des « personnes affiliées » aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada;
 - iii) si l'entité et le répondant entretiennent une relation fiduciaire (découlant d'un arrangement entre agences ou toute autre forme de relation fiduciaire) ou ont entretenu une telle relation au cours des deux dernières années ayant précédé la clôture de l'invitation à se qualifier;
 - iv) si l'entité et le répondant ne sont pas dépendants l'un de l'autre, ou d'un même tiers.

-
- d) Un répondant pourra agir en qualité de sous-traitant pour un autre répondant.
- e) TPSGC exige d'avoir une connexité d'intérêts avec le FSI qui fournit la solution de courriel à la demande. Tout répondant qui n'est pas le FSI doit s'associer à un FSI pour se qualifier pendant l'ISQ. Toute personne, entreprise individuelle ou société qui est un répondant dans le cadre d'une coentreprise ne peut soumettre une autre réponse de son propre chef ou sous l'égide d'une autre coentreprise.

Exemple 1 : Le fournisseur A, à lui seul, ne possède pas toute l'expérience requise dans le cadre de l'ISQ. Toutefois, le fournisseur B possède l'expérience qui manque au fournisseur A. Si les fournisseurs A et B décident de s'associer pour soumettre une réponse ensemble en tant que coentreprise, les deux entités seront considérées, ensemble, en tant que répondant. Les fournisseurs A et B ne peuvent pas s'associer avec un autre fournisseur pour soumettre une réponse distincte, parce qu'ils se sont associés pour former une coentreprise.

Exemple 2 : Le fournisseur X est un répondant. La filiale du fournisseur X, le fournisseur Y, décide de s'associer au fournisseur Z pour soumettre une réponse en tant que coentreprise. Les fournisseurs Y et Z, tout comme le fournisseur X, seront tous appelés à déterminer laquelle des deux réponses devra être prise en considération par le gouvernement du Canada. Les deux réponses ne peuvent pas être soumises, parce que le fournisseur Y est lié au fournisseur X en tant que société affiliée.

- f) En soumettant une réponse, le répondant certifie qu'il ne se considère pas comme étant lié à tout autre répondant.

2.4 Exigences relatives à la sécurité

- a) Il n'y a aucune exigence relative à la sécurité associée à cette ISQ afin de devenir un répondant qualifié. La cote de sécurité et les autres exigences de sécurité seront identifiées à la prochaine phase du processus.

3. Préparation et présentation de la réponse

3.1 Instructions générales

- a) Les Répondants doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de l'invitation de se qualifier).
- b) En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.
- c) En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.
- d) Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2003 incorporées par référence. Les soumissionnaires doivent de soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postel a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

3.2 Langue pour les communications à venir

Dans le formulaire de présentation de la réponse, chaque répondant doit indiquer dans laquelle des langues officielles du Canada il souhaite recevoir des communications futures à l'égard de son ISQ et tout au long du processus d'approvisionnement.

3.3 Contenu de la réponse

Une réponse complète à la présente ISQ comprend tous les éléments suivants :

- a) **Formulaire de présentation de la réponse (demandé à la clôture de l'ISQ)** : Les répondants doivent inclure dans leur réponse le formulaire de présentation de la réponse, trouve à la **Pièce jointe 2**. Il s'agit d'un formulaire courant dans lequel les répondants peuvent fournir les renseignements exigés dans le cadre de l'évaluation, comme le nom d'une personne-ressource, le numéro d'entreprise – approvisionnement du répondant, la langue à utiliser lors des futures communications avec le gouvernement du Canada au sujet de ce processus d'approvisionnement, etc. L'utilisation de ce formulaire pour présenter les renseignements susmentionnés n'est pas obligatoire, mais recommandée. Si le Canada détermine que les renseignements exigés dans le formulaire de présentation de la réponse sont incomplets ou erronés, il offrira au répondant la possibilité de les compléter ou de les corriger. Pendant la période d'évaluation, il est obligatoire de fournir les renseignements sur demande.
- b) **Réponses précises aux exigences de qualification à la Pièce jointe 1 (obligatoire lors de la clôture de l'ISQ)** : La réponse doit inclure tous les renseignements exigés à la **Pièce jointe 1**.
- c) **Formulaire de la Liste de contrôle des exigences obligatoire à la Pièce jointe 3 (demandé lors de la clôture de l'ISQ)** : Les répondants doivent inclure dans leur réponse le formulaire de la liste de contrôles des exigences obligatoire, trouve à la **Pièce jointe 3**
- d) **Certifications (demandé à la clôture de l'ISQ)**:

- i) En soumettant une réponse, le répondant fournit automatiquement les attestations exigées ci-dessous.
- ii) Toutes ces attestations sont requises à la clôture de l'ISQ. Cela dit, si le gouvernement du Canada détermine qu'il en manque une ou si l'une d'entre elles est incomplète ou qu'elle doit être corrigée, il accordera au répondant la possibilité de fournir les renseignements demandés. Il est obligatoire de fournir les attestations sur demande pendant la période d'évaluation de l'ISQ. Si le répondant ne fournit pas les renseignements ou les attestations demandés dans les cinq jours ouvrables (ou dans un délai plus long fourni par l'autorité contractante), le Canada le disqualifiera.

Attestation du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi	Requis – veuillez inscrire les renseignements dans le formulaire de présentation de la soumission
Attestation - Anciens fonctionnaires	Requis – veuillez inscrire les renseignements dans le formulaire de présentation de la soumission

Les répondants doivent prendre note qu'il est possible qu'une attestation non requise à l'étape de l'ISQ puisse être requise à une étape ultérieure du processus d'approvisionnement.

3.4 Présentation d'une réponse par voie électronique

- a) **Présentation des soumissions :** Les répondants peuvent être envoyés leur réponse par l'aide du [service Connexion postal](#) fourni par la Société canadienne des postes.
- b) [service Connexion postal](#)
 - i) Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, les soumissions peuvent être transmises à l'aide du [service Connexion postal](#) fourni par la Société canadienne des postes.
 - (A) TPSGC, Région de la capitale nationale : L'unique adresse courriel au moyen du service Connexion postal pour transmettre les soumissions en réponse à la demande de soumissions est : tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

ou le cas échéant, l'adresse courriel indiquée dans la demande de soumissions.
 - ii) Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion postal, le soumissionnaire doit utiliser une des deux options suivantes :
 - (A) envoyer directement sa soumission uniquement au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal en vigueur entre son entreprise et la Société canadienne des postes; ou
 - (B) envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date de clôture de la demande de soumissions (pour permettre la certitude d'une réponse), un courriel qui contient le numéro de la demande de soumissions au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postal. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion postal reçues après cette date pourraient rester sans réponse.

-
- iii) Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant le service Connexion postal au Module de réception des soumissions spécifié dans la demande de soumissions, un agent du Module de réception des soumissions entamera alors la conversation Connexion postal. La conversation du service Connexion postal créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder au message dans la conversation, et prendre les actions nécessaires pour répondre. Le soumissionnaire pourra transmettre sa soumission en réponse à la notification à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- iv) Si le soumissionnaire utilise sa licence d'entreprise en vigueur pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation Connexion postal ouverte jusqu'à au moins trente jours ouvrables suivant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- v) Le numéro de la demande de soumissions devrait être indiqué au champ réservé à la description dans toutes les transmissions électroniques.
- vi) Il est important de savoir qu'il faut avoir une adresse postale canadienne pour utiliser le service Connexion postal. Si le soumissionnaire n'en a pas, il peut utiliser l'adresse du Module de réception des soumissions indiquée dans la demande de soumissions pour s'inscrire au service Connexion postal.
- vii) Dans le cas des transmissions par le service Connexion postal, le Canada ne pourra pas être tenu responsable de tout retard ou panne touchant la transmission ou la réception des soumissions. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
- (A) réception d'une soumission brouillée, corrompue ou incomplète;
 - (B) disponibilité ou condition du service Connexion postal;
 - (C) incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
 - (D) retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
 - (E) défaut de la part du soumissionnaire de bien identifier la soumission;
 - (F) illisibilité de la soumission;
 - (G) sécurité des données contenues dans la soumission; ou
 - (H) incapacité de créer une conversation électronique par le service Connexion postal.
- viii) Une soumission transmise par le service Connexion postal constitue la soumission officielle du soumissionnaire et doit être conforme à l'article 05, des Instructions uniformisées 2003.

4. Processus d'évaluation des réponses

4.1 Évaluation des qualifications du répondant

Le gouvernement du Canada évaluera chacune des réponses afin de déterminer si elles satisfont à toutes les exigences obligatoires décrites dans la présente ISQ (y compris les renseignements exigés par cette ISQ, mais cette dernière indique précisément qu'ils peuvent être envoyés sur demande après la date de clôture). Les dispositions relatives à l'évaluation comprises dans les Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels 2003 (2018-05-22) de TPSGC s'appliquent également. La réponse doit respecter toutes les exigences de l'ISQ pour être déclarée conforme.

4.2 Base de sélection

- a) Lorsque la réponse satisfait à toutes les exigences de l'ISQ, le répondant devient un répondant qualifié pour la prochaine étape du processus d'approvisionnement.
- b) Le Canada se réserve le droit de réévaluer la qualification de n'importe quel répondant retenu à tout moment au cours des phases d'approvisionnement. Dans une situation où l'ISQ exige une certification de sécurité en particulier et que celle du répondant change ou vient à échéance, le Canada pourrait disqualifier ce répondant qualifié, étant donné qu'il ne répond plus aux exigences de l'ISQ. De même, si des informations sont signalées au Canada et qu'elles mettent en question les qualifications du répondant qualifié dans le cadre de la présente ISQ, le Canada pourra évaluer de nouveau ce répondant. Le cas échéant, le Canada pourrait demander plus de renseignements. Si le répondant qualifié ne les fournit pas dans les cinq jours ouvrables (ou suivant une plus longue période déterminée par l'autorité contractante), le Canada peut disqualifier le répondant qualifié.
- c) Les répondants non retenus ne pourront pas participer aux étapes ultérieures du processus d'approvisionnement ni être évalués de nouveau à cette fin, à moins que le Canada décide, à sa seule discrétion, que les circonstances nécessitent une nouvelle évaluation.
- d) Le Canada fournira un avis écrit à chaque répondant pour lui indiquer s'il s'est qualifié ou non.

4.3 Deuxième vague de qualification de l'ISQ

- a) Le Canada se réserve le droit de lancer, à son gré, une seconde vague de qualification auprès des répondants non retenus si, de l'avis du gouvernement du Canada, la première n'a pas permis de rassembler un nombre suffisant de répondants qualifiés.
- b) Si le Canada fournit aux répondants non retenus une deuxième occasion de se qualifier, il leur fera tous parvenir par écrit, la même journée, les raisons pour lesquelles ils ne se sont pas qualifiés au cours de la première vague.
- c) Les répondants qui ne se qualifient pas à la suite de la seconde vague de qualification effectuée par le Canada ne pourront pas participer aux étapes ultérieures du processus d'approvisionnement (ni être réévalués).

4.4 Actualisation ad hoc de la liste de répondants qualifiés

- a) Le Canada se réserve le droit de lancer, à son gré, des tours de qualification ultérieure(s).

Pièce jointe 1
Exigences de qualification

Défis de
Stabilisation du système de paye Phénix

Invitation à se qualifier
(ISQ)

ISQ N°. EN920-190988/G

Catégories de défis :

- 1. Automatisation du logiciel de robotique**
- 2. Processus liés aux ressources humaines**
- 3. Réduire la file d'attente**
- 4. Améliorer l'expérience de l'utilisateur**
- 5. Gestion améliorée de l'accès des utilisateurs**
- 6. Formation**

Pièce jointe 1

Exigences de qualification

1. Automatisation du logiciel de robotique

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
Solution logicielle	a) Le soumissionnaire doit prouver qu'il propose une solution pouvant être utilisée conjointement avec les applications de MS Office et pouvant automatiser les transactions dans les applications de gestion de cas et de planification des ressources de l'entreprise (PRE).	Réussite/échec	Le soumissionnaire doit prouver que la technologie d'automatisation qu'il propose peut être utilisée conjointement avec les applications de MS Office ainsi que les processus d'automatisation dans les applications de PRE et de la gestion de cas en fournissant une courte vidéo liée au logiciel en action. De plus, il peut inclure, sous forme d'annexe, des documents supplémentaires sur le produit.
	b) Le soumissionnaire doit prouver qu'il est légalement autorisé à vendre la solution qu'il propose.	Réussite/échec	Le soumissionnaire doit certifier qu'il est le développeur de la technologie proposée ou qu'il la met en vente par l'intermédiaire d'un accord de revendeur approuvé, qu'il doit fournir dans le cadre de ses réponses à l'ISQ.
	c) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée fonctionne dans les deux langues officielles du Canada (français et anglais).	Réussite/échec	Le soumissionnaire doit certifier que son produit fonctionne dans les deux langues officielles et sera tenu, pour la conclusion de la consultation de la première étape, de prouver que les produits proposés fonctionnent en français et en anglais.
Projets de référence	d) Le gouvernement du Canada qualifiera les fournisseurs qui proposeront une solution logicielle : <ul style="list-style-type: none"> • Permettant l'automatisation d'au moins 250 000 transactions qui autrement auraient été exécutées manuellement pour 	Réussite/échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir des renseignements provenant de cinq références sur le client pour prouver que la solution logicielle qu'il propose a entraîné l'automatisation de 250 000 transactions qui autrement auraient été exécutées manuellement sur le site du client.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur le client auprès duquel il a réussi la mise en œuvre de la solution technologique qu'il propose.</p>

N° de l'invitation – Sollicitation No.
EN920-190988/G
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EN920-190988

N° de la modif – Amd. No.
N° du dossier – File No.
681xe.EN920-190988/G

Id. de l'acheteur – Buyer ID
681xe
N° CCC / CCC No./ N° VME – FMS

	<p>chacun des cinq projets de référence.</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre de laquelle le fournisseur proposant a réussi à automatiser des processus grâce au logiciel d'automatisation qu'il propose dans au moins cinq projets de référence.		<p>Chaque référence de client doit comprendre les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nom du client• Coordonnées du client• Les coordonnées du client, y compris son numéro de téléphone et son adresse de courriel <p><i>Des renseignements détaillés sur la consultation prouvant que les exigences ci-dessus ont été satisfaites et qu'elles seront vérifiées lors du processus de vérification des références.</i></p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Processus des ressources humaines (RH)

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
Projets de référence	a) Le soumissionnaire doit prouver qu'il a entrepris et réussi de nombreux projets de transformation des RH ou de la paye dans le secteur public et au sein d'organisations syndiquées comptant plus de 15 000 employés et dont le budget de transformation est supérieur à 20 millions de dollars canadiens.	Réussite/échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir deux références prouvant, en tant qu'entrepreneur principal, qu'il a réalisé avec succès deux initiatives de transformation des ressources humaines (RH) ou de la paye dans le cadre desquelles le projet de transformation faisait l'objet d'un budget supérieur à 20 millions de dollars et était destiné au secteur public ou à des organisations syndiquées comptant plus de 15 000 employés. La portée de la transformation doit avoir inclus les domaines d'activités compensatoires.</p> <p>Chaque référence de client doit comprendre les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client • Coordonnées du client • Les coordonnées du client, y compris son numéro de téléphone et son adresse de courriel <p><i>Des renseignements détaillés sur la consultation prouvant que les exigences ci-dessus ont été satisfaites et qu'elles seront vérifiées lors du processus de vérification des références.</i></p>
	b) Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède une expérience en transformation des domaines d'activités liées à la gestion de capital humain où la portée de la transformation comprend la transformation des processus de RH en amont et la transformation des processus de paye en aval dans le secteur public ou dans un milieu syndiqué.	Réussite/échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir deux références prouvant, en tant qu'entrepreneur principal, qu'il a réussi la livraison d'au moins deux projets de transformation liés à la gestion de capital humain dont chacun présentait une portée comprenant la transformation de processus dans les domaines d'activités liées aux RH et à la paye au sein du secteur public ou d'un milieu syndiqué.</p> <p>Chaque référence de client doit comprendre les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client • Coordonnées du client

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
			<ul style="list-style-type: none"> • Les coordonnées du client, y compris son numéro de téléphone et son adresse de courriel <p><i>Des renseignements détaillés sur la consultation prouvant que les exigences ci-dessus ont été satisfaites et qu'elles seront vérifiées lors du processus de vérification des références.</i></p>
	<p>c) Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède de l'expérience liée à la transformation de la gestion du capital humain, notamment le déploiement de la technologie libre-service dans le cadre de la feuille de route technologique.</p>	<p>Réussite/échec</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir deux références prouvant, en tant qu'entrepreneur principal, qu'il a réussi la livraison d'au moins deux projets de transformation liés à la gestion de capital humain dont chacun présentait une portée comprenant le déploiement d'une technologie libre-service dans le cadre de la feuille de route technologique.</p> <p>Chaque référence de client doit comprendre les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client • Coordonnées du client • Les coordonnées du client, y compris son numéro de téléphone et son adresse de courriel <p><i>Des renseignements détaillés sur la consultation prouvant que les exigences ci-dessus ont été satisfaites et qu'elles seront vérifiées lors du processus de vérification des références.</i></p>

3. Réduction de la file d'attente

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
Analyse des données	a) Le soumissionnaire doit prouver qu'il dispose d'un programme actif d'analyses des données et d'une vaste expérience dans l'examen des environnements d'impartition des processus opérationnels à grand volume.	Réussite/échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir deux références dans le cadre desquelles son programme d'analyse des données a été retenu pour examiner les données de transaction du processus opérationnel en vue de déceler les occasions d'intégrer des gains d'efficacité au modèle opérationnel cible. L'analyse doit avoir mis l'accent sur un document informatisé contenant plus de 100 000 transactions.</p> <p>Chaque référence de client doit comprendre les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client • Coordonnées du client • Les coordonnées du client, y compris son numéro de téléphone et son adresse de courriel <p><i>Des renseignements détaillés sur la consultation prouvant que les exigences ci-dessus ont été satisfaites et qu'elles seront vérifiées lors du processus de vérification des références.</i></p>
Technologies de gestion des cas	b) Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède une expérience vaste et récente dans la mise en œuvre d'une technologie de gestion des cas ou des relations avec la clientèle.	Réussite/échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir quatre références dans le cadre desquelles il a été engagé pour assurer la mise en œuvre d'une technologie de gestion des cas afin de gérer les opérations de traitement des transactions à volume élevé. Les travaux liés à chaque référence doivent avoir été achevés dans les trois ans suivant la date de clôture de la présente ISQ et la technologie de gestion des cas doit avoir permis de gérer plus de 100 000 cas par année.</p> <p>Chaque référence de client doit comprendre les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
			<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées du client • Les coordonnées du client, y compris son numéro de téléphone et son adresse de courriel <p><i>Des renseignements détaillés sur la consultation prouvant que les exigences ci-dessus ont été satisfaites et qu'elles seront vérifiées lors du processus de vérification des références.</i></p>
Opérations de paye	c) Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède une expérience pertinente dans le traitement de la paye pour les importantes opérations de la paye.	Réussite/échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir deux références dans le cadre desquelles il a été engagé pour traiter les opérations de paye pour les clients dont le nombre d'employés recevant un chèque de paye à la quinzaine était supérieur à 15 000.</p> <p>Chaque référence de client doit comprendre les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client • Coordonnées du client • Les coordonnées du client, y compris son numéro de téléphone et son adresse de courriel <p><i>Des renseignements détaillés sur la consultation prouvant que les exigences ci-dessus ont été satisfaites et qu'elles seront vérifiées lors du processus de vérification des références.</i></p>
	d) Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède une expérience pertinente dans la documentation des milieux opérationnels du traitement de la paye.	Réussite/échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir deux références où la portée de son engagement comprend la production de documents sur la procédure normale d'exploitation pour les domaines d'activités compensatoires. Les documents sur la PNE doivent avoir énoncé les procédures manuelles à respecter pour obtenir des résultats de paye exacts et rapides.</p> <p>Chaque référence de client doit comprendre les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client

N° de l'invitation – Solicitation No.
EN920-190988/G
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EN920-190988

N° de la modif – Amd. No.
N° du dossier – File No.
681xe.EN920-190988/G

Id. de l'acheteur – Buyer ID
681xe
N° CCC / CCC No./ N° VME – FMS

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
			<ul style="list-style-type: none">• Coordonnées du client• Les coordonnées du client, y compris son numéro de téléphone et son adresse de courriel <p><i>Des renseignements détaillés sur la consultation prouvant que les exigences ci-dessus ont été satisfaites et qu'elles seront vérifiées lors du processus de vérification des références.</i></p>

4. Améliorer l'expérience de l'utilisateur

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
Approche d'identification et de sélection recommandée	a) Le soumissionnaire doit démontrer son approche recommandée (ou ses approches recommandées) pour identifier et sélectionner les améliorations à apporter à l'expérience de l'utilisateur de bout en bout, à l'échelle de multiples processus, organisations et systèmes.	Réussite / Échec	Une présentation ou de la documentation qui expliquent de façon détaillée l'approche recommandée (ou les approches recommandées) utilisée pour identifier et sélectionner les améliorations à apporter à l'expérience de l'utilisateur, et tous documents à l'appui, comme des diagrammes, des tableaux ou des renseignements que le soumissionnaire souhaite inclure dans une annexe.
Approche de mise en œuvre recommandée	b) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution d'amélioration de l'expérience des utilisateurs qu'il propose est réalisable et peut être appliquée dans l'environnement du gouvernement fédéral.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée d'amélioration de l'expérience des utilisateurs est viable, en créant une présentation ou en fournissant la documentation qui explique de façon détaillée l'approche de mise en œuvre recommandée, et en incluant des documents à l'appui, comme des tableaux et des diagrammes (si nécessaire).
	c) Le soumissionnaire doit fournir des échéanciers de mise en œuvre.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir un plan de projet détaillé et viable qui est acceptable par la Couronne et qui présente les échéances de mise œuvre.
	d) Le soumissionnaire doit démontrer qu'il est légalement autorisé à vendre la solution qu'il propose.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit certifier à l'aide d'une lettre signée qu'il est le concepteur de la solution proposée et qu'il a le droit de livrer cette solution au gouvernement fédéral.
	e) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée fonctionne dans les deux langues officielles du Canada (en français et en anglais).	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit certifier que son produit fonctionne dans les deux langues officielles, et il sera tenu de démontrer que la solution qu'il propose fonctionne autant en français qu'en anglais.

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
Projets de référence	<p>f) Le gouvernement du Canada considérera les fournisseurs proposant une solution « d'amélioration de l'expérience des utilisateurs » viable qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> offrent aux employés une interaction plus facile et transparente avec le Centre des services de paye; procurent aux utilisateurs fonctionnels une façon plus efficace d'utiliser l'outil de gestion des cas et le système Phénix; fournissent aux intervenants un accès plus opportun et ciblé aux renseignements sur la paye. <p>Le nombre d'utilisateurs s'élève à environ 300 000 employés.</p>	Réussite / Échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients pour démontrer que la solution proposée « d'amélioration de l'expérience des utilisateurs » est viable pour une population de travailleurs s'élevant à environ 300 000 employés.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients démontrant qu'il a mis en œuvre avec succès la solution qu'il propose.</p> <p>Chaque référence à un client doit comporter les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nom du client Nom de la personne-ressource Coordonnées de la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone et son adresse courriel <p><i>Détails sur l'engagement permettant de démontrer que les exigences susmentionnées ont été respectées, lesquelles seront vérifiées lors des vérifications des références.</i></p>
	<p>g) Le soumissionnaire doit fournir des projets de référence afin de démontrer des réussites antérieures relativement à l'amélioration de l'expérience de l'utilisateur dans des environnements</p>	Réussite / Échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir une description, d'une page ou moins par projet, de la solution (ou des solutions) d'amélioration de l'expérience des utilisateurs qui a été mise en œuvre dans le passé.</p>

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
	complexes comme le traitement de la paye.		
Architecture technique	h) Le soumissionnaire doit fournir une description de l'architecture technique sur laquelle la technologie requise opérerait.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir une brève description, d'une page ou moins, des renseignements architecturaux de haut niveau. Des documents à l'appui peuvent également être fournis dans une annexe jointe à la description d'une page.
	i) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution peut être adaptée à différents volumes d'utilisateurs sur des systèmes multiples (outil de gestion des cas et Phénix, par exemple) au sein du gouvernement fédéral. <ul style="list-style-type: none"> • 300 000 utilisateurs • 360 000 utilisateurs (augmentation de 20 %) • 450 000 utilisateurs (augmentation de 50 %) 	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients permettant de démontrer que sa solution peut être adaptée à différents volumes ou utilisateurs. Chaque référence à un client doit comporter les renseignements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client • Nom de la personne-ressource • Coordonnées de la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone et son adresse courriel <p><i>Détails sur l'engagement permettant de démontrer que les exigences susmentionnées ont été respectées, lesquelles seront vérifiées lors des vérifications des références.</i></p>
Architecture de sécurité et de protection de la vie privée	j) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée d'amélioration de l'expérience de l'utilisateur est conçue et développée pour assurer la sécurité de la solution, y compris la mise en œuvre de politiques sur la sécurité de l'information,	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir une certification de sécurité vérifiée par un tiers, ainsi que de la documentation à l'appui d'une certification reconnue ou la preuve que la solution répondra aux exigences de la Couronne en matière de

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
	de procédures et de contrôles de sécurité qui sont conformes aux normes du gouvernement du Canada.		sécurité avant de recevoir toute adjudication de contrat.
	k) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée est conçue et développée afin d'assurer la protection des renseignements personnels durant tout son cycle de vie, conformément aux normes du Canada en matière de politiques et de lois, et qu'elle permet de vérifier l'utilisation et la rétention des données.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir une brève description, de moins d'une page, sur la façon dont il assure la protection des renseignements personnels et décrivant les normes qui assurent la protection des renseignements personnels. Il doit également fournir de la documentation ou des présentations techniques qui mettent en exergue la conformité.

5. Gestion améliorée de l'accès des utilisateurs

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
Approche de mise en œuvre recommandée	a) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée d'automatisation de la gestion de l'accès des utilisateurs est réalisable et peut être appliquée dans l'environnement du gouvernement fédéral.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée d'automatisation de la gestion de l'accès des utilisateurs est viable, en créant une présentation détaillée ou en fournissant de la documentation qui explique de façon détaillée l'approche recommandée, et en incluant des documents à l'appui, comme des tableurs et des diagrammes (si nécessaire).
	b) Le soumissionnaire doit fournir des échéanciers de mise en œuvre.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir un plan de projet détaillé et viable qui est acceptable par l'État et qui présente les échéances de mise œuvre.
	c) Le soumissionnaire doit démontrer qu'il est légalement autorisé à vendre la solution qu'il propose.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit certifier à l'aide d'une lettre signée qu'il est le concepteur de la solution proposée et qu'il a le droit de livrer cette solution au gouvernement fédéral.
	d) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée fonctionne dans les deux langues officielles du Canada (en français et en anglais).	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit certifier que son produit fonctionne dans les deux langues officielles, et il sera tenu de démontrer, dans le cadre d'un engagement initial, que la solution qu'il propose fonctionne autant en français qu'en anglais.
Projets de référence	e) Le gouvernement du Canada considérera les fournisseurs proposant une solution logicielle de gestion automatisée pour l'accès des utilisateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Qui sont en mesure d'automatiser un minimum de 50 000 accès d'utilisateurs qui auraient autrement été traités manuellement; 	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients qui démontrent que la solution proposée d'automatisation de la gestion de l'accès des utilisateurs a permis l'automatisation de 50 000 accès d'utilisateurs, lesquels auraient autrement été traités manuellement. Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
	<ul style="list-style-type: none"> Qui ont au moins un projet de référence pour lequel ils ont automatisé avec succès l'accès des utilisateurs dans un environnement de traitement de la paye ou dans le cadre d'un processus complexe semblable en utilisant la solution d'automatisation qu'ils proposent. 		<p>selon lesquels il a mis en œuvre avec succès la solution qu'il propose.</p> <p>Chaque référence à un client doit comporter les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nom du client Nom de la personne-ressource Coordonnées de la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone et son adresse courriel <p><i>Détails sur l'engagement permettant de démontrer que les exigences susmentionnées ont été respectées, lesquelles seront vérifiées lors des vérifications des références.</i></p>
	f) Le soumissionnaire doit fournir des projets de référence afin de démontrer des réussites antérieures relativement à la gestion de l'accès des utilisateurs dans le cadre de processus complexes comme le traitement de la paye.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit présenter pour chaque projet, en une page ou moins, une description de la solution (ou des solutions) d'automatisation de la gestion de l'accès des utilisateurs qui a été mise en œuvre dans le passé.
Architecture technique	g) Le soumissionnaire doit fournir une description de l'architecture technique sur laquelle la technologie requise en matière de gestion de l'accès des utilisateurs opérerait.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir, en une page ou moins, une brève description des renseignements architecturaux de haut niveau. Des documents à l'appui peuvent également être fournis dans une annexe jointe à la description d'une page.
	h) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution peut être adaptée à différents volumes d'utilisateurs au sein du gouvernement fédéral. <ul style="list-style-type: none"> 20 000 utilisateurs 	Réussite / Échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients permettant de démontrer que sa solution peut être adaptée à différents volumes ou utilisateurs.</p> <p>Chaque référence à un client doit comporter les renseignements suivants :</p>

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
	<ul style="list-style-type: none"> 24 000 utilisateurs (augmentation de 20 %) 30 000 utilisateurs (augmentation de 50 %) 		<ul style="list-style-type: none"> Nom du client Nom de la personne-ressource Coordonnées de la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone et son adresse courriel <p><i>Détails sur l'engagement permettant de démontrer que les exigences susmentionnées ont été respectées, lesquelles seront vérifiées lors des vérifications des références.</i></p>
	<p>i) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution peut être adaptée à un grand nombre d'accès automatisés d'utilisateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> 50 000 accès d'utilisateurs 60 000 accès d'utilisateurs (augmentation de 20 %) 75 000 accès d'utilisateurs (augmentation de 50 %) 	Réussite / Échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients permettant de démontrer que sa solution peut être adaptée à différents volumes ou utilisateurs.</p> <p>Chaque référence à un client doit comporter les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nom du client Nom de la personne-ressource Coordonnées de la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone et son adresse courriel <p><i>Détails sur l'engagement permettant de démontrer que les exigences susmentionnées ont été respectées, lesquelles seront vérifiées lors des vérifications des références.</i></p>
Architecture de sécurité et de protection de la vie privée	<p>j) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée d'automatisation de la gestion de l'accès des utilisateurs est conçue et élaborée pour assurer la sécurité de la solution, y compris la mise en œuvre de politiques sur la sécurité de l'information, de procédures et de</p>	Réussite / Échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir une certification de sécurité vérifiée par un tiers, ainsi que de la documentation à l'appui d'une certification reconnue ou la preuve que la solution répondra aux exigences de la Couronne en matière de sécurité avant de recevoir toute adjudication de contrat.</p>

N° de l'invitation – Solicitation No.
EN920-190988/G
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EN920-190988

N° de la modif – Amd. No.
N° du dossier – File No.
681xe.EN920-190988/G

Id. de l'acheteur – Buyer ID
681xe
N° CCC / CCC No./ N° VME – FMS

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
	contrôles de sécurité qui sont conformes aux normes du gouvernement du Canada.		
	k) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée est conçue et élaborée afin d'assurer la protection des renseignements personnels durant tout son cycle de vie, conformément aux normes du Canada en matière de politiques et de lois, et qu'elle permet de vérifier l'utilisation et la rétention des données.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir une brève description, de moins d'une page, de la façon dont il assure la protection des renseignements personnels et des normes assurant la protection des renseignements personnels. Il doit également fournir de la documentation ou des présentations techniques qui mettent en exergue la conformité.

6. Formation

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
Approche recommandée	a) Le soumissionnaire doit présenter son approche recommandée (ou ses approches recommandées) pour identifier et mettre en œuvre des améliorations à l'élaboration, à la livraison et à l'évaluation de l'efficacité du matériel de formation.	Réussite / Échec	Une présentation expliquant l'approche recommandée (ou les approches recommandées) et tout document à l'appui, comme des diagrammes, des tableurs ou des renseignements que le soumissionnaire souhaite inclure en annexe.
Approche de mise en œuvre recommandée	b) Le soumissionnaire doit démontrer qu'il propose des solutions novatrices afin : <ul style="list-style-type: none"> - de concevoir du matériel de formation - d'offrir le matériel de formation - de traiter la répartition géographique nationale des apprenants - de fournir un apprentissage pour adultes comprenant plusieurs formats d'apprentissage - d'évaluer l'efficacité du matériel de formation (CRG) - d'augmenter la productivité de l'utilisateur - de mettre en œuvre de meilleures pratiques 	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit démontrer que les solutions novatrices proposées sont viables, en créant une présentation qui explique l'approche recommandée, et en incluant des documents à l'appui, comme des tableurs, des diagrammes (si nécessaire) et un chemin critique.
	c) Le soumissionnaire doit fournir des échéances de mise en œuvre.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir un plan de projet qui présente les échéances de mise œuvre.
	d) Le soumissionnaire doit démontrer qu'il est légalement autorisé à vendre la solution qu'il propose.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit attester qu'il est le concepteur de la solution proposée et qu'il a le droit de donner cette solution au gouvernement fédéral.
	e) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée fonctionne dans les	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit attester que son produit fonctionne dans les deux langues officielles, et il sera tenu de démontrer, dans le cadre d'un

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
	<p>deux langues officielles du Canada (en français et en anglais).</p> <p>f) Le gouvernement du Canada considérera les fournisseurs proposant des solutions novatrices qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fournissent à tous les utilisateurs et types d'intégration une expérience de formation améliorée en classe ou en ligne; • fournissent à tous les utilisateurs et types d'intégration de meilleurs outils, notamment des listes de vérification, des outils de travail et des aide-mémoire afin d'effectuer facilement leur travail; • Des nouvelles façons de mesurer l'efficacité du matériel de formation; • Des nouvelles façons d'augmenter la productivité de l'utilisateur. <p>Les utilisateurs peuvent avoir plusieurs rôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Employés • Gestionnaires • Responsables de la comptabilisation du temps • Ressources humaines • Conseillers en rémunération • Finances (p. ex. : approbateurs en vertu de l'article 33, vérificateurs) <p>Il existe trois types d'intégration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clients en saisie directe • Clients des services Web 	<p>Réussite / Échec</p>	<p>engagement initial, que la solution qu'il propose fonctionne autant en français qu'en anglais.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients pour démontrer que la solution proposée d'amélioration de l'expérience des utilisateurs est viable pour tous les utilisateurs et tous les types d'intégration.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients selon lesquels il a mis en œuvre avec succès la solution qu'il propose.</p> <p>Chaque référence à un client doit comporter les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client • Nom de la personne-ressource • Coordonnées de la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone et son adresse courriel <p><i>Détails sur l'engagement permettant de démontrer que les exigences susmentionnées ont été respectées, lesquelles seront vérifiées lors des vérifications des références.</i></p>

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
	<ul style="list-style-type: none"> Clients visés par l'intégration (MesRHGC 9.1 ou SGRH GC 8.9) 		
Projets de référence	g) Le soumissionnaire doit fournir des projets de référence afin de démontrer des réussites antérieures relativement à l'amélioration de l'expérience des utilisateurs dans des environnements globaux et complexes. Cela comprend notamment les multiples intervenants, rôles des utilisateurs et différentes formes d'intégration, sans s'y limiter.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir une description, d'une page ou moins par projet, de la solution (ou des solutions) d'amélioration de l'accès des utilisateurs qui a été mise en œuvre dans le passé.
Modèle d'établissement des coûts	h) Le soumissionnaire doit fournir les paramètres budgétaires génériques et le modèle de coûts associés à l'amélioration du matériel et des outils de formation actuels.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir le ou les paramètres budgétaires génériques et le cadre nécessaire pour mettre en œuvre les améliorations apportées à la formation. Veuillez inclure toute feuille de calcul ou information pertinente décrivant les éléments clés qui déterminent la mise en œuvre de la solution et le modèle de calcul du coût de maintien en puissance.
Architecture technique	i) Le soumissionnaire doit fournir une description de l'architecture technique sur laquelle le matériel de formation opérerait.	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir une brève description, d'une page ou moins, des renseignements architecturaux de haut niveau. Des documents à l'appui peuvent également être fournis dans une annexe jointe à la description d'une page.
	j) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution est accessible aux utilisateurs, notamment en ce qui a trait aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> Accès à un environnement de formation 	Réussite / Échec	Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients permettant de démontrer que sa solution est accessible aux utilisateurs en ce qui a trait aux critères précis suivants.

Catégorie	Critère	Évaluation	Preuve requise
	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et identifier une solution d'hébergement de cours en ligne • Système de gestion de l'apprentissage • Accessibilité pour les ministères de haute sécurité (SCRS, CST, GRC) • Accessibilité pour les personnes handicapées (conformité aux WCAG). • Accessible partout au Canada 		<p>Chaque référence à un client doit comporter les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du client • Nom de la personne-ressource • Coordonnées de la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone et son adresse courriel <p><i>Détails sur l'engagement permettant de démontrer que les exigences susmentionnées ont été respectées, lesquelles seront vérifiées lors des vérifications des références.</i></p>
Architecture de sécurité et de protection de la vie privée	<p>k) Le soumissionnaire doit démontrer que le matériel de formation et les outils proposés sont conçus et développés afin d'assurer la sécurité de la solution, y compris la mise en œuvre de politiques sur la sécurité de l'information, de procédures et de contrôles de sécurité qui sont conformes aux normes du gouvernement du Canada.</p>	Réussite / Échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir une certification de sécurité vérifiée par un tiers, ainsi que de la documentation à l'appui d'une certification reconnue ou la preuve d'une rencontre dans l'année qui suit la date de la soumission. Une déclaration signée selon laquelle il est d'accord avec cette exigence doit être reçue dans le cadre du processus de soumission.</p>
	<p>l) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée est conçue et développée afin d'assurer la protection des renseignements personnels durant tout le cycle de vie, conformément aux normes du Canada en matière de politiques et de lois, et qu'elle permet de vérifier l'utilisation et la rétention des données.</p>	Réussite / Échec	<p>Le soumissionnaire doit fournir une brève description, de moins d'une page, de la façon dont il assure la protection des renseignements personnels et présenter les normes qui assurent la protection des renseignements personnels. Il doit également fournir de la documentation ou des présentations techniques qui mettent en exergue la conformité.</p>

Pièce Jointe 2
Formulaire de présentation de la réponse

Défis de
Stabilisation du système de paye Phénix

Invitation à se qualifier
(ISQ)

No. EN920-190988/G

Catégories de défis :

- 1. Logiciel d'automatisation robotique**
- 2. Processus liés aux ressources humaines**
 - 3. Réduire la file d'attente**
- 4. Améliorer l'expérience de l'utilisateur**
- 5. Gestion améliorée de l'accès des utilisateurs**
 - 6. Formation**

Pièce Jointe 2

Formulaire de présentation de la réponse

N° de l'invitation à se qualifier No. EN920-190988/G Formulaire de présentation de la réponse			
Dénomination sociale complète du répondant <i>Dans le cas d'un consortium, veuillez identifier tous les membres.</i>			
Représentant autorisé du répondant aux fins d'évaluation (p. ex., pour des précisions)	Nom		
	Titre		
	Adresse		
	No de téléphone		
	No de télécopieur		
Adresse courriel			
Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) du répondant <i>Veuillez consulter les Instructions uniformisées de TPSGC. Il est à noter que le NEA donné doit correspondre à la dénomination sociale utilisée dans la réponse. Si ce n'est pas le cas, le répondant sera déterminé en fonction de la dénomination sociale fournie, et le répondant devra fournir le NEA qui correspond à cette dernière.</i>			
Anciens fonctionnaires <i>Pour en savoir d'avantage, veuillez consulter l'article des Instructions uniformisées de TPSGC intitulé « Ancien fonctionnaire ».</i> <i>S'il s'agit d'une réponse en tant que coentreprise, veuillez fournir cette information pour chacun des membres.</i>	Le répondant est-il un ancien fonctionnaire touchant une pension selon la définition des Instructions uniformisées de TPSGC? Le cas échéant, veuillez fournir les renseignements requis à la section des Instructions uniformisées de TPSGC intitulée « Ancien fonctionnaire ».	Oui	
		Non	
	Le répondant est-il un ancien fonctionnaire ayant reçu une somme forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs? Le cas échéant, veuillez fournir les renseignements requis à la section des Instructions uniformisées de TPSGC intitulée « Ancien fonctionnaire ».	Oui	
		Non	
Attestation du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (le Programme) : <i>Pour connaître la définition d'« ancien fonctionnaire », veuillez consulter les Instructions uniformisées de TPSGC.</i> <i>La présente exigence s'applique au candidat. Si le répondant est une coentreprise, la présente exigence s'applique à chaque membre de la coentreprise.</i>	Le répondant atteste qu'il n'a aucun effectif au Canada.		
	Le répondant atteste qu'il est un employeur du secteur public.		
	Le répondant atteste qu'il est un employeur sous réglementation fédérale, assujetti à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.		
	Le répondant atteste qu'il a un effectif combiné de moins de 100 employés au Canada (l'effectif combiné comprend les employés permanents à temps plein, les employés permanents à temps partiel et les employés temporaires).		
	Le répondant à un effectif combiné de 100 employés ou plus au Canada (l'effectif combiné comprend les employés permanents à temps plein, les employés permanents à temps partiel et les employés temporaires).		
	Le répondant atteste qu'il a conclu un accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi valide et toujours en vigueur avec RHDCC.		
	Le répondant atteste qu'il a présenté l'accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168) au Programme du travail de RHDCC.		

Langue de communication future dans le cadre du processus d'approvisionnement – <i>veuillez indiquer le français ou l'anglais.</i>		
Province ou territoire canadien visé par la demande selon les lois en vigueur		
Mesures de protection requises pour le site ou les locaux proposés par le répondant et autorisation de sécurité requise pour la protection des documents	Adresse municipale et appartement, s'il y a lieu	
	Ville	
	Province/Territoire/État	
	Code postal	
	Pays	
Niveau d'attestation de sécurité du répondant <i>Vérifiez que l'autorisation de sécurité correspond à la dénomination sociale du répondant. Si ce n'est pas le cas, l'autorisation n'est pas valide pour le répondant.</i>	Niveau d'autorisation de sécurité	
	Date d'attribution	
	Entité émettrice (TPSGC, GRC, etc.)	
	Dénomination sociale de l'entité à qui l'autorisation de sécurité a été décernée	
<p>À titre de représentant autorisé du répondant, en apposant ma signature ci-dessous, j'atteste que j'ai lu et compris l'ISQ en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans l'ISQ et dans l'ensemble de la réponse. De plus, j'atteste que :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le répondant répond à l'ensemble des exigences obligatoires décrites dans l'ISQ; 2. Tous les renseignements fournis dans l'ISQ sont exacts, véridiques et complets. et 3. Le répondant accepte d'être lié par toutes les conditions de la présente ISQ, y compris les documents incorporés par référence. 		
Signature du représentant autorisé du répondant		

Pièce jointe 3

Liste de contrôle des exigences obligatoire

Défis de Stabilisation du système de paye Phénix

**Invitation à se qualifier
(ISQ)
ISQ N°. EN920-190988/G**

Catégories de défis :

- 1. Automatisation du logiciel de robotique**
- 2. Processus liés aux ressources humaines**
 - 3. Réduire la file d'attente**
 - 4. Améliorer l'expérience de l'utilisateur**
- 5. Gestion améliorée de l'accès des utilisateurs**
 - 6. Formation**

Répondant	
Nom	
Numéro de téléphone	
Courriel	

1. Automatisation du logiciel de robotique

Solution logicielle

CRITERE OBLIGATOIRE 1.a)

Le soumissionnaire doit prouver qu'il propose une solution pouvant être utilisée conjointement avec les applications de MS Office et pouvant automatiser les transactions dans les applications de gestion de cas et de la planification des ressources de l'entreprise (PRE).

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une courte vidéo de cinq (5) minutes démontrant que le produit fonctionne avec les applications de MS Office et automatise les processus dans les applications de PRE et de gestion de cas. Il peut aussi inclure, sous forme d'annexe, des documents supplémentaires sur le produit.

Nom du répondant	RESULTAT	
Courriel	REUSSITE	ECHEC
Nom(s) du fichier ou lien vers l'URL		
Explication		

Solution logicielle

CRITERE OBLIGATOIRE 1.b)

Le soumissionnaire doit prouver qu'il est légalement autorisé à vendre la solution qu'il propose.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit attester que c'est le développeur du logiciel proposé ou fournir une déclaration écrite de ce dernier qui l'autorise à vendre le produit.

Nom du répondant	RESULTAT	
Courriel	REUSSITE	ECHEC
Nom(s) du fichier ou lien vers l'URL		

Explication

Solution logicielle

CRITERE OBLIGATOIRE 1.c)

Le soumissionnaire doit prouver que la solution proposée fonctionne dans les deux langues officielles du Canada (français et anglais).

Preuve requise : Dans le cadre de sa soumission d'appel d'offres, le soumissionnaire doit fournir une vidéo de cinq minutes démontrant que le produit fonctionne dans les deux langues officielles. Dans les activités de la Phase I, le gouvernement du Canada évaluera le produit afin de s'assurer qu'il fonctionne de la même façon dans les deux langues officielles.

Nom du répondant		RESULTAT	
Courriel		REUSSITE	ECHEC
Nom(s) du fichier ou lien vers l'URL			
Explication			

Projets de référence

CRITERE OBLIGATOIRE 1.d)

Le soumissionnaire doit fournir des projets de référence qui respectent les critères de référence de projet décrits dans la pièce jointe 1.

Preuve requise: Le soumissionnaire doit fournir les coordonnées requises du client pour cinq (5) projets dans lesquels le logiciel de bureautique proposé a automatisé 250 000 tâches qui auraient été exécutées manuellement. Le soumissionnaire doit aussi fournir les coordonnées

requis du client pour cinq (5) projets dans le cadre desquels il a réussi à implanter le logiciel robotique d'automatisation dans les sites du client.

Veuillez noter que le gouvernement du Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les références du client.

Références relatives à l'automatisation de 250 000 tâches

Nom du répondant		Résultat	
Courriel			
Numéro de téléphone		Réussite	Échec
Client (référence) 1			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			
Coordonnées			
Numéro de téléphone de la personne-ressource			
Courriel de la personne-ressource			
Détails de l'engagement			
Client (référence) 2			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			
Coordonnées			
Numéro de téléphone de la personne-ressource			
Courriel de la personne-ressource			
Détails de l'engagement			

Client (référence) 3	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	
Client (référence) 4	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	
Client (référence) 5	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	

Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	

Références pour le soumissionnaire ayant implanté la solution logicielle proposée

Nom du répondant	Résultat	
Courriel		
Numéro de téléphone	Réussite	Échec
Client (référence) 1		
Nom de l'entreprise		
Nom de la personne-ressource		
Coordonnées		
Numéro de téléphone de la personne-ressource		
Courriel de la personne-ressource		
Détails de l'engagement		
Client (référence) 2		
Nom de l'entreprise		
Nom de la personne-ressource		
Coordonnées		

Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	
Client (référence) 3	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	
Client (référence) 4	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	

Solicitation No. - N° de l'offre
EN920-190988/G
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EN920-190988

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
681xeEN920-190988/G

Id de l'acheteur - Buyer ID
681xe
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Client (référence) 5	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	

2. Processus liés aux ressources humaines

Projets de référence

CRITERE OBLIGATOIRE 2.a)

Le soumissionnaire doit prouver qu'il a entrepris et réussi de nombreux projets de transformation des RH ou de la paye dans le secteur public et au sein d'organisations syndiquées comptant plus de 15 000 employés et dont le budget de transformation est supérieur à 20 millions de dollars canadiens.

Preuves requises : le soumissionnaire doit fournir les coordonnées requises du client pour deux (2) projets de transformation réussis des RH ou de la paye dans le secteur public et au sein d'organisations syndiquées et pour des projets dans lesquels il était l'entrepreneur principal, le client comptait plus de 15 000 employés et le budget de transformation était supérieur à 20 millions de dollars canadiens. La portée de la transformation doit avoir inclus les domaines d'activités compensatoires.

Le soumissionnaire est tenu de fournir une description d'une page des engagements de son client.

Veillez noter que le gouvernement du Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les références du client.

Nom du répondant		Résultat	
Courriel			
Numéro de téléphone		Réussite	Échec
Client (référence) 1			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			
Coordonnées			
Numéro de téléphone de la personne-ressource			
Courriel de la personne-ressource			
Détails de l'engagement			
Client (référence) 2			
Nom de l'entreprise			

Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	

Projets de référence

CRITERE OBLIGATOIRE 2.b)

Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède une expérience en transformation des domaines d'activités se rapportant à la gestion de capital humain où la portée de la transformation comprend la transformation des processus de RH en amont et la transformation des processus de paye en aval dans le secteur public ou dans un milieu syndiqué.

Preuves requises : le soumissionnaire doit fournir les coordonnées requises du client pour deux (2) projets de transformation réussis en matière de capital humain et pour des projets dans lesquels il était l'entrepreneur principal et la portée de la transformation comprenait les processus de RH en amont et les processus de paye en aval pour un client du secteur public ou du milieu syndiqué.

Les détails de la description de la référence doivent inclure l'identification des processus opérationnels. Le soumissionnaire est tenu de fournir une description d'une page des engagements de son client.

Veillez noter que le gouvernement du Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les références du client.

Nom du répondant		Résultat	
Courriel			
Numéro de téléphone		Réussite	Échec
Client (référence) 1			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			

Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	
Client (référence) 2	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	

Projets de référence

CRITERE OBLIGATOIRE 2.c)

Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède de l'expérience liée à la transformation de la gestion du capital humain, notamment le déploiement de la technologie libre-service dans le cadre de la feuille de route technologique.

Preuves requises : le soumissionnaire doit fournir les coordonnées requises du client pour deux (2) projets de transformation réussis en matière de capital humain et pour des projets dans lesquels il était l'entrepreneur principal et la transformation comprenait le déploiement de la technologie libre-service.

Le soumissionnaire est tenu de fournir une description d'une page des engagements de son client.

Veillez noter que le gouvernement du Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les références du client.

Nom du répondant		Résultat	
Courriel			
Numéro de téléphone		Réussite	Échec
Client (référence) 1			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			
Coordonnées			
Numéro de téléphone de la personne-ressource			
Courriel de la personne-ressource			
Détails de l'engagement			
Client (référence) 2			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			
Coordonnées			
Numéro de téléphone de la personne-ressource			
Courriel de la personne-ressource			
Détails de l'engagement			

3. Réduire la file d'attente

Analyse des données

CRITERE OBLIGATOIRE 3.a)

Le soumissionnaire doit prouver qu'il dispose d'un programme actif d'analyses des données et d'une vaste expérience dans l'examen des environnements d'impartition des processus opérationnels à grand volume.

Preuves requises : le soumissionnaire doit fournir deux (2) références dans le cadre desquelles son programme d'analyse des données a été retenu pour examiner les données de transaction du processus opérationnel en vue de déceler les occasions d'intégrer des gains d'efficacité au modèle opérationnel cible. [L'analyse doit avoir mis l'accent sur un document informatisé contenant plus de 100 000 transactions.](#)

Veillez noter que le gouvernement du Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les références du client.

Nom du répondant		Résultat	
Courriel			
Numéro de téléphone		Réussite	Échec
Client (référence) 1			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			
Coordonnées			
Numéro de téléphone de la personne-ressource			
Courriel de la personne-ressource			
Détails de l'engagement			
Client (référence) 2			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			

Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	

Technologies de gestion des cas

CRITERE OBLIGATOIRE 3.b)

Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède une expérience vaste et récente dans la mise en œuvre d'une technologie de gestion des cas ou des relations avec la clientèle.

Preuves requises : le soumissionnaire doit fournir quatre (4) références dans le cadre desquelles il a été engagé pour assurer la mise en œuvre d'une technologie de gestion des cas afin de gérer des opérations de traitement des transactions à volume élevé. Les travaux liés à chaque référence doivent avoir été réalisés dans les trois ans suivant la date de clôture de la présente ISQ et la technologie de gestion des cas doit avoir permis de gérer plus de 100 000 cas par année.

Veillez noter que le gouvernement du Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les références du client.

Nom du répondant	Résultat	
Courriel		
Numéro de téléphone	Réussite	Échec
Client (référence) 1		
Nom de l'entreprise		
Nom de la personne-ressource		
Coordonnées		
Numéro de téléphone de la personne-ressource		

Courriel de la personne-ressource	
Date d'achèvement	
Détails de l'engagement	
Client (référence) 2	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	
Client (référence) 3	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	

Client (référence) 4	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	

Operations de paye

CRITERE OBLIGATOIRE 3.c)

Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède une expérience pertinente dans le traitement de la paye pour les importantes opérations de la paye.

Preuves requises : le soumissionnaire doit fournir deux (2) références dans le cadre desquelles il a été engagé pour traiter les opérations de paye pour les clients dont le nombre d'employés recevant un chèque de paye à la quinzaine était supérieur à 15 000.

Veillez noter que le gouvernement du Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les références du client.

Nom du répondant		Résultat	
Courriel			
Numéro de téléphone		Réussite	Échec

Client (référence) 1	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	
Client (référence) 2	
Nom de l'entreprise	
Nom de la personne-ressource	
Coordonnées	
Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Courriel de la personne-ressource	
Détails de l'engagement	

Operations de paye

CRITERE OBLIGATOIRE 3.d)

Le soumissionnaire doit prouver qu'il possède une expérience pertinente dans la documentation des milieux opérationnels du traitement de la paie.

Preuves requises : le soumissionnaire doit fournir deux (2) références où la portée de son engagement comprend la production de documents sur la procédure normale d'exploitation (PNE) pour les domaines d'activités compensatoires. Les documents sur la PNE doivent avoir énoncé les procédures manuelles à respecter pour obtenir des résultats de paie exacts et rapides.

Veillez noter que le gouvernement du Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les références du client.

Nom du répondant		Résultat	
Courriel			
Numéro de téléphone		Réussite	Échec
Client (référence) 1			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			
Coordonnées			
Numéro de téléphone de la personne-ressource			
Courriel de la personne-ressource			
Détails de l'engagement			
Client (référence) 2			
Nom de l'entreprise			
Nom de la personne-ressource			
Coordonnées			
Numéro de téléphone de la personne-ressource			
Courriel de la personne-ressource			

Solicitation No. - N° de l'offre
EN920-190988/G
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EN920-190988

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
681xeEN920-190988/G

Id de l'acheteur - Buyer ID
681xe
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Détails de l'engagement

4. Améliorer l'expérience de l'utilisateur

Approche d'identification et de sélection recommandées

CRITERE OBLIGATOIRE 4.a)

Le soumissionnaire doit présenter son approche recommandée (ou ses approches recommandées) pour identifier et sélectionner les améliorations à apporter à l'expérience de l'utilisateur de bout en bout, à l'échelle de multiples processus, organisations et systèmes.

Preuve requise : Une présentation détaillée ou de la documentation qui expliquent de façon détaillée l'approche recommandée (ou les approches recommandées) et tous documents à l'appui, comme des diagrammes, des tableurs ou des renseignements que le soumissionnaire souhaite inclure dans une annexe.

Nom du répondant		RÉSULTAT	
		RÉUSSITE	ÉCHEC
Courriel			
Nom des fichiers ou liens Web (URL)			
Explications			

Approche de mise en œuvre recommandée

CRITERE OBLIGATOIRE 4.b), c), d), e)

Le soumissionnaire doit présenter son approche recommandée (ou ses approches recommandées) pour identifier, concevoir et réaliser l'amélioration de l'expérience de l'utilisateur, y compris des ébauches du calendrier de mise en œuvre.

Preuve requise : Une présentation détaillée ou de la documentation qui explique de façon détaillée l'approche de mise en œuvre (ou les approches de mise en œuvre) et tous documents à l'appui, comme des diagrammes, des tableurs ou des renseignements que le soumissionnaire souhaite inclure dans une annexe. Un plan de projet détaillé et viable présentant les échéances de mise en œuvre est requis.

Nom du répondant		RESULTAT	
Courriel		REISSITE	ECHEC
Explications			

Projets de référence

CRITERE OBLIGATOIRE 4. f), g)

Le soumissionnaire doit fournir des projets de référence afin de démontrer des réussites antérieures relativement à l'amélioration de l'expérience de l'utilisateur dans le cadre de processus complexes comme le traitement de la paye.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une description, d'une page ou moins par projet, de la façon dont il satisfait ce critère.

Nom du répondant		RESULTAT	
Courriel		REUSSITE	ECHEC
Explications			

--

Architecture technique

CRITERE OBLIGATOIRE 4.h), i)

Le soumissionnaire doit fournir une description de l'architecture technique sur laquelle la technologie requise opérerait.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une brève description, d'une page ou moins, de la façon dont il satisfait ce critère. Des renseignements architecturaux de haut niveau, ainsi que des documents à l'appui peuvent également être fournis dans une annexe jointe à la description d'une page.

Nom du répondant	RESULTAT	
Courriel	REUSSITE	ECHEC
Explications		

Architecture de sécurité et de protection de la vie privée

CRITERE OBLIGATOIRE 4.i)

Le soumissionnaire doit démontrer que la proposition d'amélioration de l'expérience de l'utilisateur est conçue et développée pour assurer la sécurité de la solution, y compris la mise

en œuvre de politiques sur la sécurité de l'information, de procédures et de contrôles de sécurité qui sont conformes aux normes du gouvernement du Canada.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une certification de sécurité vérifiée par un tiers, ainsi que de la documentation à l'appui d'une certification reconnue ou la preuve que la solution répondra aux exigences de la Couronne en matière de sécurité avant de recevoir toute adjudication de contrat.

Nom du répondant		RESULTAT	
Courriel		REUSSITE	ECHEC
Nom du vérificateur tiers	Nom des fichiers ou liens Web (URL)		

Architecture de sécurité et de protection de la vie privée

CRITERE OBLIGATOIRE 4.k)

Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée est conçue et élaborée afin d'assurer la protection des renseignements personnels, et qu'elle permet de vérifier l'utilisation et la rétention des données.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une brève description, de moins d'une page, de la façon dont il satisfait ce critère, en décrivant les normes qui assurent la protection des renseignements personnels durant tout le cycle de vie, conformément aux normes du Canada en matière de politiques et de lois. Il doit également fournir de la documentation ou des présentations techniques qui mettent en exergue la conformité.

Nom du répondant		RESULTAT	
Courriel		REUSSITE	ECHEC
Nom des fichiers ou liens Web (URL)			
Explications			

Solicitation No. - N° de l'offre
EN920-190988/G
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EN920-190988

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
681xeEN920-190988/G

Id de l'acheteur - Buyer ID
681xe
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS



5. Gestion améliorée de l'accès des utilisateurs

Approche de mise en œuvre recommandée

CRITERE OBLIGATOIRE 5.a), b), c), d)

Le soumissionnaire doit démontrer son approche recommandée (ou ses approches recommandées) pour identifier, concevoir et réaliser la gestion automatisée de l'accès des utilisateurs, y compris les échéances potentielles de mise en œuvre.

Preuve requise : Une présentation détaillée ou de la documentation qui explique de façon détaillée l'approche de mise en œuvre (ou les approches de mise en œuvre) et tous documents à l'appui, comme des diagrammes, des tableurs ou des renseignements que le soumissionnaire souhaite inclure dans une annexe.

Un plan de projet détaillé et viable présentant les échéances de mise en œuvre est requis.

Nom du répondant	RESULTAT	
Courriel	REUSSITE	ECHEC
Nom des fichiers ou liens Web (URL)		
Explications		

Projets de référence

CRITERE OBLIGATOIRE 5.e), f)

Le soumissionnaire doit fournir des projets de référence afin de démontrer des réussites antérieures relativement à l'amélioration de la gestion de l'accès des utilisateurs dans le cadre de processus complexes comme le traitement de la paye.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une description, d'une page ou moins par projet, de la façon dont il satisfait ce critère.

Nom du répondant	RESULTAT	
Courriel	REUSSITE	ECHEC
Explications		

--

Architecture technique

CRITERE OBLIGATOIRE 5.g), h), i)

Le soumissionnaire doit fournir une description de l'architecture technique sur laquelle la technologie requise opérerait.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une brève description, d'une page ou moins, de la façon dont il satisfait le critère. Des renseignements architecturaux de haut niveau, ainsi que des documents à l'appui peuvent également être fournis dans une annexe jointe à la description d'une page.

Nom du répondant	RESULTAT	
Courriel	REUSSITE	ECHEC
Explication		

Architecture de sécurité et de protection de la vie privée

CRITERE OBLIGATOIRE 5.j)

Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée relative à la gestion automatisée de l'accès des utilisateurs est conçue et élaborée pour assurer la sécurité de la solution, y compris la mise en œuvre de politiques sur la sécurité de l'information, de procédures et de contrôles de sécurité qui sont conformes aux normes du gouvernement du Canada.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une certification de sécurité vérifiée par un tiers, ainsi que la documentation à l'appui d'une certification reconnue ou la preuve que la solution répondra aux exigences de la Couronne en matière de sécurité avant de recevoir toute adjudication de contrat.

Nom du répondant	RESULTAT
------------------	----------

Courriel		REUSSITE	ECHEC
Nom du vérificateur tiers	Nom des fichiers ou liens Web (URL)		

Architecture de sécurité et de protection de la vie privée

CRITERE OBLIGATOIRE 5.k)

Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée est conçue et élaborée afin d'assurer la protection des renseignements personnels durant tout son cycle de vie, conformément aux normes du Canada en matière de politiques et de lois, et qu'elle permet de vérifier l'utilisation et la rétention des données.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une brève description, de moins d'une page, de la façon dont il satisfait le critère, en décrivant les normes qui assurent la protection des renseignements personnels durant tout son cycle de vie, conformément aux normes du Canada en matière de politiques et de lois. Il doit également fournir de la documentation ou des présentations techniques qui mettent en exergue la conformité.

Nom du répondant	RESULTAT	
Courriel	REUSSITE	ECHEC
Nom des fichiers ou liens Web (URL)		
Explications		

6. Formation

Approche d'identification et de sélection recommandée

CRITERE OBLIGATOIRE 6.a)

Le soumissionnaire doit présenter son approche recommandée (ou ses approches recommandées) pour identifier et mettre en œuvre des améliorations à l'élaboration, à la livraison et à l'évaluation de l'efficacité du matériel de formation.

Preuve requise : Une présentation expliquant l'approche recommandée (ou les approches recommandées) et tout document à l'appui, comme des diagrammes, des tableurs ou des renseignements que le soumissionnaire souhaite inclure en annexe.

Nom du répondant	RESULTAT	
Courriel	REUSSITE	ECHEC
Nom des fichiers ou liens Web (URL)		
Explications		

Approche de mise en œuvre recommandée

CRITERE OBLIGATOIRE 6.b),c),d),e),f)

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il propose des solutions novatrices afin :

- de concevoir du matériel de formation
- d'offrir le matériel de formation
- de traiter la répartition géographique nationale des apprenants
- de fournir un apprentissage pour adultes comprenant plusieurs formats d'apprentissage
- d'évaluer l'efficacité du matériel de formation (CRG)
- d'augmenter la productivité de l'utilisateur
- de mettre en œuvre de meilleures pratiques

Le soumissionnaire doit fournir des échéanciers de mise en œuvre.

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il est légalement autorisé à vendre la solution qu'il propose.

Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée fonctionne dans les deux langues officielles du Canada (en français et en anglais).

Le gouvernement du Canada considérera les fournisseurs proposant des solutions novatrices qui :

- fournissent à tous les utilisateurs et types d'intégration une expérience de formation améliorée en classe ou en ligne
- fournissent à tous les utilisateurs et types d'intégration de meilleurs outils, notamment des listes de vérification, des outils de travail et des aide-mémoire afin d'effectuer facilement leur travail
- mesurent l'efficacité du matériel de formation
- augmentent la productivité de l'utilisateur

Les utilisateurs peuvent avoir plusieurs rôles :

- Employés
- Gestionnaires
- Responsables de la comptabilisation du temps
- Ressources humaines
- Conseillers en rémunération
- Finances (p. ex. : approbateurs en vertu de l'article 33, vérificateurs)

Il y a 3 types d'intégration :

- Clients en saisie directe
- Clients des services Web
- Clients visés par l'intégration (MesRHGC 9.1 ou SGRH GC 8.9)

Preuve requise : Le soumissionnaire doit démontrer que les solutions novatrices proposées sont viables, en créant une présentation qui explique l'approche recommandée, et en incluant des documents à l'appui, comme des tableurs, des diagrammes (si nécessaire) et un chemin critique.

Le soumissionnaire doit fournir un plan de projet qui présente les échéances de mise œuvre.

Le soumissionnaire doit certifier qu'il est le concepteur de la solution proposée et qu'il a le droit de livrer cette solution au gouvernement fédéral.

Le soumissionnaire doit certifier que son produit fonctionne dans les deux langues officielles, et il sera tenu de démontrer, dans le cadre d'un engagement initial, que la solution qu'il propose fonctionne autant en français qu'en anglais.

Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients pour démontrer que la solution proposée d'amélioration de l'expérience des utilisateurs est viable pour tous les utilisateurs et tous les types d'intégration.

Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients selon lesquels il a mis en œuvre avec succès la solution qu'il propose.

Chaque référence à un client doit comporter les renseignements suivants :

- Nom du client
- Nom de la personne-ressource
- Coordonnées de la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone et son adresse courriel

Détails sur l'engagement permettant de démontrer que les exigences susmentionnées ont été respectées, lesquelles seront vérifiées lors des vérifications des références.

Nom du répondant		RESULTAT	
Courriel		REUSSITE	ECHEC
Explications			

Projets de référence

CRITERE OBLIGATOIRE 6.g)

Le soumissionnaire doit fournir des projets de référence afin de démontrer des réussites antérieures relativement à l'amélioration de l'expérience des utilisateurs dans des environnements globaux et complexes. Cela comprend notamment les multiples intervenants, rôles des utilisateurs et différentes formes d'intégration, sans s'y limiter.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une description, d'une page ou moins par projet, de la solution (ou des solutions) d'amélioration de l'accès des utilisateurs qui a été mise en œuvre dans le passé.

Nom du répondant		RESULTAT	
Courriel		REUSSITE	ECHEC
Explications			

--

Modèle d'établissement des coûts

CRITERE OBLIGATOIRE 6.h)

Le soumissionnaire doit fournir les paramètres budgétaires génériques et le modèle de coûts associés à l'acquisition de services de gestion de l'accès des utilisateurs.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir le ou les paramètres budgétaires génériques et le cadre nécessaire pour mettre en œuvre les améliorations apportées à la formation. Veuillez inclure toute feuille de calcul ou information pertinente décrivant les éléments clés qui déterminent la mise en œuvre de la solution et le modèle de calcul du coût de maintien en puissance.

Nom du répondant	RESULTAT	
Email	REUSSITE	ECHEC
Explications		

Architecture technique

CRITERE OBLIGATOIRE 6.i),j)

Le soumissionnaire doit fournir une description de l'architecture technique sur laquelle le matériel de formation opérerait.

Le soumissionnaire doit démontrer que la solution est accessible aux utilisateurs, notamment en ce qui a trait aux critères suivants :

- Accès à un environnement de formation
- Concevoir et identifier une solution d'hébergement de cours en ligne
- Système de gestion de l'apprentissage
- Accessibilité pour les ministères de haute sécurité (SCRS, CST, GRC)
- Accessibilité pour les personnes handicapées (conformité aux WCAG).
- Accessible partout au Canada

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une brève description, d'une page ou moins, des renseignements architecturaux de haut niveau. Des documents à l'appui peuvent également être fournis dans une annexe jointe à la description d'une page.

Le soumissionnaire doit fournir des renseignements de référence sur les clients permettant de démontrer que sa solution est accessible aux utilisateurs en ce qui a trait aux critères précis suivants.

Chaque référence à un client doit comporter les renseignements suivants :

- Nom du client
- Nom de la personne-ressource
- Coordonnées de la personne-ressource, y compris son numéro de téléphone et son adresse courriel

Détails sur l'engagement permettant de démontrer que les exigences susmentionnées ont été respectées, lesquelles seront vérifiées lors des vérifications des références.

Nom du répondant	RESULTAT	
Courriel	REUSSITE	ECHEC
Explications		

Architecture de sécurité et de protection de la vie privée

CRITERE OBLIGATOIRE 6.k,l)

Le soumissionnaire doit démontrer que le matériel de formation et les outils proposés sont conçus et développés afin d'assurer la sécurité de la solution, y compris la mise en œuvre de politiques sur la sécurité de l'information, de procédures et de contrôles de sécurité qui sont conformes aux normes du gouvernement du Canada.

Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée est conçue et développée afin d'assurer la protection des renseignements personnels durant tout le cycle de vie, conformément aux normes du Canada en matière de politiques et de lois, et qu'elle permet de vérifier l'utilisation et la rétention des données.

Preuve requise : Le soumissionnaire doit fournir une certification de sécurité vérifiée par un tiers, ainsi que de la documentation à l'appui d'une certification reconnue ou la preuve d'une

rencontre dans l'année qui suit la date de la soumission. Une déclaration signée selon laquelle il est d'accord avec cette exigence doit être reçue dans le cadre du processus de soumission.

Le soumissionnaire doit fournir une brève description, de moins d'une page, de la façon dont il assure la protection des renseignements personnels et présenter les normes qui assurent la protection des renseignements personnels. Il doit également fournir de la documentation ou des présentations techniques qui mettent en exergue la conformité.

Nom du répondant		RESULTAT	
Courriel		REUSSITE	ECHEC
Nom du vérificateur tiers	Nom des fichiers ou liens Web (URL)		